



Informations de base	
<b>2003/0085(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Statistiques agricoles : techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection 2004-2007  Modification Décision 1445/2000/EC 1998/0296(COD)  <b>Subject</b>  3.10.30 Statistiques agricoles	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>AGRI</b> Agriculture et développement rural		DAUL Joseph (PPE-DE)	20/05/2003
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>BUDG</b> Budgets			
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>	
	Agriculture et pêche	2528	2003-09-29	
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Agriculture et développement rural			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0218 	Résumé
12/05/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/06/2003	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
11/06/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0208/2003	
01/07/2003	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0304/2003	Résumé

29/09/2003	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
10/11/2003	Signature de l'acte final		
10/11/2003	Fin de la procédure au Parlement		
26/11/2003	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2003/0085(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Modification Décision 1445/2000/EC <a href="#">1998/0296(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 285 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A5-0208/2003</a>	11/06/2003	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T5-0304/2003</a> JO C 074 24.03.2004, p. 0022-0046 E	01/07/2003	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	<a href="#">COM(2003)0218</a> 	29/04/2003	<a href="#">Résumé</a>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

Acte final	
<a href="#">Décision 2003/2066</a> <a href="#">JO L 309 26.11.2003, p. 0009-0009</a>	<a href="#">Résumé</a>

## **Statistiques agricoles : techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection 2004-2007**

2003/0085(COD) - 10/11/2003 - Acte final

OBJECTIF : poursuite de l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 2004-2007.  
ACTE LÉGISLATIF : Décision no 2066/2003/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la poursuite de l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 2004-2007 et modifiant la décision 1445/2000/CE. CONTENU : le Conseil a adopté la décision à la majorité qualifiée, la délégation allemande s'abstenant, portant sur la poursuite de l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 2004-2007. Il s'agit de deux projets scientifiques actuellement utilisés dans le cadre des statistiques agricoles. Les deux programmes sont MARS (monitoring agriculture with remote sensing) qui permet l'utilisation de données météorologiques d'images satellites pour analyser et prévoir les récoltes des principales cultures en Europe, et LUCAS (Land use cover area frame statistical survey) qui prévoit des études statistiques basées sur l'observation visuelle de points d'échantillon. Une déclaration de la Commission est jointe à l'acte adopté selon la procédure de codécision, selon laquelle la Commission s'engage à présenter aux États membres avant la fin de 2005 un rapport sur la mise en oeuvre des actions depuis l'entrée en vigueur de la décision. ENTRÉE EN VIGUEUR : 16/12/2003.

## **Statistiques agricoles : techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection 2004-2007**

2003/0085(COD) - 29/04/2003 - Document de base législatif

OBJECTIF : poursuite de l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 2004-2007.  
CONTENU : la décision 1445/2000/CE du Parlement européen et du Conseil concerne l'application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 1999-2003. Ainsi qu'il ressort du rapport au Parlement européen et au Conseil sur la mise en oeuvre de ces actions et l'utilisation des ressources mises à disposition, la Commission estime qu'il est opportun de poursuivre ces actions pour une période supplémentaire de quatre ans. La présente proposition de décision vise donc à poursuivre l'application des techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 2004- 2007, sans modifier en rien le contenu de la décision de base.

## **Statistiques agricoles : techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection 2004-2007**

2003/0085(COD) - 01/07/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de la Commission.